

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 04.11.2024 / 10

LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 41
Nombre de pouvoirs : 8
Absents sans pouvoirs : 20
Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le 04 novembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 29 octobre 2024, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

- **Etaient présents** : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Vanessa BONHOMME, Mr Frédéric CANET, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mr Bernard DORIO, Mr Thibault ECALARD, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr Alain FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Edwige HAYS, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Séverine IBSAIENNE, Mr Arnauld JERU, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Edwige HAYS
- Mme Josette BRACONNIER, pouvoir à Mme Martine DESHAYES
- Mme Charlotte CHEVALLIER, pouvoir à Mr Didier LALLIER
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Joël VREL
- Mme Sandrine LECOQ, pouvoir à Mr François GILAS
- Mme Françoise MECKERT, pouvoir à Mr Guillaume ANNE
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS
- Mr Jean TURQUETY, pouvoir à Mr Yohann-Cédric TELLIER.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mme Mireille DROUET.

Absents :

- Mr Daniel ANTOINE
- Mme Virginie BARRIERE
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mme Géraldine DE BONAFOS
- Mme Pauline DOLIGEZ
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Jérôme EDON
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTÉ
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Michel PITARD est désigné secrétaire de séance.

RETROCESSION DE 16 PARCELLES A TITRE GRATUIT AVEC LA SOCIETE PARTELIOS HABITAT AU PROFIT DE LA COMMUNE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

Vu l'avis du Domaine,

Considérant la situation réelle des parcelles de terrains considérées (voiries, cheminement piéton, parking),

Le Conseil Municipal devra :

- Valider les rétrocessions de parcelles suivantes avec la société PARTELIOS HABITAT :
 - Rue Boutron : les parcelles cadastrées section AH n°926 pour 22 m², AH n°942 pour 3 m², AH 939 pour 13 m² et AH n°941 pour 2 m²
 - Rue de la Pomme : les parcelles cadastrées section AH n°927 pour 36 m², AH n°928 pour 5 m², AH n°929 pour 14 m², AH n°930 pour 5 m², AH n°931 pour 8 m², AH n°916 pour 11 m², AH n°893 pour 4 m², AH n°888 pour 3 m² et AH n° 889 pour 8 m²

- Rue des Rosiers : les parcelles cadastrées section AH n°985 pour 211 m², AH n° 898 pour 328 m²
 - Rue du Pressoir : la parcelle cadastrée section AH n°878 pour 212 m²
 - Rue du Huit Mai : la parcelle cadastrée section AH n°1009 pour 243 m²
- Soit un total de 1 128 m²
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié régularisant les rétrocessions ainsi que tous les actes nécessaires à cette affaire ;
 - Préciser que ces rétrocessions sont gratuites pour la commune de Livarot – Pays d'Auge et que les frais d'acte et de géomètre sont à la charge de la société PARTELIOS HABITAT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** les rétrocessions de parcelles suivantes avec la société PARTELIOS HABITAT :
 - Rue Boutron : les parcelles cadastrées section AH n°926 pour 22 m², AH n°942 pour 3 m², AH 939 pour 13 m² et AH n°941 pour 2 m²
 - Rue de la Pomme : les parcelles cadastrées section AH n°927 pour 36 m², AH n°928 pour 5 m², AH n°929 pour 14 m², AH n°930 pour 5 m², AH n°931 pour 8 m², AH n°916 pour 11 m², AH n°893 pour 4 m², AH n°888 pour 3 m² et AH n° 889 pour 8 m²
 - Rue des Rosiers : les parcelles cadastrées section AH n°985 pour 211 m², AH n° 898 pour 328 m²
 - Rue du Pressoir : la parcelle cadastrée section AH n°878 pour 212 m²
 - Rue du Huit Mai : la parcelle cadastrée section AH n°1009 pour 243 m²

Soit un total de 1 128 m²
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié régularisant les rétrocessions ainsi que tous les actes nécessaires à cette affaire ;
- **PRECISE** que ces rétrocessions sont gratuites pour la commune de Livarot – Pays d'Auge et que les frais d'acte et de géomètre sont à la charge de la société PARTELIOS HABITAT.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 05 novembre 2024.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR

